



Commune de Denges

Communiqué

Economies d'énergie, nous sommes tous concernés !

Premières mesures d'économies d'énergie de la Municipalité pour cet hiver

La Municipalité de Denges prend des premières mesures pour économiser l'énergie – chauffage et électricité – ces prochains mois et tenter ainsi d'éviter une pénurie. Celles-ci seront appliquées aussi bien dans l'espace public qu'au sein de l'administration.

Ces mesures préventives seront évidemment adaptées en fonction de l'évolution de la situation ou des recommandations cantonales ou fédérales. La Municipalité a souhaité cibler des mesures efficaces afin de montrer l'exemple dans un contexte de risque de pénurie pour l'hiver prochain. Elle souhaite mettre tout en œuvre pour éviter des rationnements ou délestages cet hiver et invite la population et les commerces à en faire de même, ceci afin de réaliser, ensemble, les objectifs d'économies d'énergie.

Bâtiment administratif

Le chauffage dans le bâtiment administratif a été abaissé à 20 degrés et la ventilation a été diminuée. La Municipalité réitère en outre les écogestes nécessaires à une consommation économe en énergie à toutes les collaboratrices et collaborateurs, tel qu'un usage restreint de l'ascenseur et autres installations gourmandes en énergie, ainsi que l'extinction des appareils en fin de journée ou d'utilisation.

Bâtiments publics

Eglise et salle des Jardins

Les radiateurs sont maintenus à 10 degrés. Lors des cultes et manifestations pour la salle des Jardins, les radiateurs sont augmentés à maximum 18-20 degrés le soir d'avant.

Collège La Crosette

En accord avec le Directeur des écoles, le chauffage est maintenu à 20 degrés. Une communication a été adressée aux enfants par les enseignants.

UAPE

En accord avec la Directrice, il a été rappelé aux enfants de bien agir pour la planète en effectuant des gestes simples (éteindre les lumières et ne les allumer que si nécessaire, fermer la porte d'entrée quand il fait froid, se laver les mains et fermer le robinet, trier les déchets dans les bacs prévus).

Eclairage des rues, bâtiments et parcs

Une grande partie de l'éclairage public ne peut-être éteint en raison de l'obligation d'éclairer les passages piétons. Il a déjà été diminué au minimum de ce que permettent les normes et possibilités techniques actuelles. L'éclairage public répond à des besoins de sécurité – routière et piétonne – et de sentiments de sécurité. Dès lors, l'extinction généralisée n'est pas souhaitable.

Sur le territoire communal, la grande majorité des mâts de l'éclairage public sont à 20% de puissance.

Toutefois, la Municipalité a décidé d'éteindre depuis le mois d'octobre l'éclairage extérieur autour du bâtiment administratif, le cèdre au centre du village, ainsi que le giratoire près du cimetière.

Fêtes de fin d'année

Le sapin sur la place du village sera décoré mais il n'y aura pas d'éclairages de Noël.

Ménages privés

La Municipalité recommande également aux ménages de prendre des mesures concrètes d'économie d'énergie (chauffage, électricité, eau chaude).

Cette communication est adressée à tous les ménages de la commune, affichée au pilier public et insérée sur le site internet www.denges.ch

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de recevoir les informations de la commune via une newsletter adressée par courriel. N'hésitez pas à communiquer votre adresse mail à greffe@denes.ch.

La Municipalité vous remercie de votre collaboration et espère, par les efforts consentis par chacun, pouvoir traverser cette période sans problème majeur.

Denges, le 28 novembre 2022

L'énergie est limitée.

Ne la gaspillons pas.

5 recommandations pour économiser l'énergie dans le ménage



Éteindre la machine à café:

les appareils laissés en veille consomment beaucoup d'électricité. Éteignez-les après utilisation.

Dégager les radiateurs:

l'air chaud doit pouvoir circuler librement. Veiller à ne placer ni meubles ni rideaux devant les radiateurs.

Aérer efficacement:

durant l'hiver, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en position basculante car cela entraîne une grande déperdition de chaleur vers l'extérieur. Ouvrez plutôt toutes les fenêtres trois fois par jour pendant 5 à 10 minutes pour une aération économe en énergie.

Cuisiner avec un couvercle:

une grande partie de l'énergie s'évapore pendant la cuisson. Pour limiter ce phénomène, placez toujours un couvercle sur la casserole. Cela permet d'ailleurs de réduire le temps de cuisson.

Toujours éteindre les lumières:

éteignez systématiquement les lumières dans les pièces inoccupées.

Rendez-vous sur

stop-gaspillage.ch pour
découvrir d'autres conseils
et tout savoir sur la situation
énergétique en Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR



DES GESTES POUR ÉCONOMISER NOTRE ÉNERGIE



1 CHAUFFAGE À 20°C MAX

Baisser de 1°C
économise jusqu'à 10%
d'énergie en moins



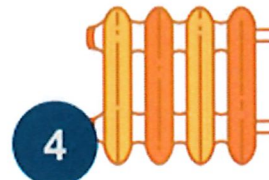
2 VÊTEMENTS CHAUDS

La petite laine au lieu
du degré en plus



3 AÉRER EN GRAND MAIS BRIÈVEMENT

Pour renouveler l'air
sans refroidir



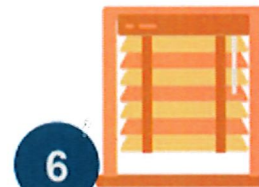
4 DÉGAGER LES RADIATEURS

Pour laisser circuler
l'air chaud



5 PRENDRE UNE DOUCHE PLUTÔT QU'UN BAIN

Pour économiser
l'eau chaude



6 FERMER LES STORES ET VOLETS LA NUIT

Pour réduire les pertes
de chaleur par la fenêtre



7 PAS DE RADIATEURS ÉLECTRIQUES D'APPOINT

Ils consomment
beaucoup trop d'électricité